



Référénts
Handicap

Reconnaissance de handicap au travail

Suis-je concerné ?
Comment être
accompagné ?



Vous rencontrez des difficultés professionnelles liées à votre santé ?

Elles peuvent être reconnues comme une situation de handicap éligible à une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Personnelle et confidentielle, cette démarche peut vous permettre d'être accompagné et de faciliter votre maintien en emploi.

Qui peut bénéficier des mesures de compensation ?

À qui s'adresse cet accompagnement ?

Salariés en CDD/ CDI, Alternance ou stagiaire : les référents handicap vous accompagnent et facilitent l'accès aux aides. Retrouvez toutes ces aides dans le guide **La compensation du handicap**.

Pour bénéficier de ces aides, les personnes concernées doivent justifier d'une reconnaissance de handicap en cours de validité ou en cours d'étude. Plusieurs interlocuteurs peuvent vous aider dans ces démarches.

Les aides les plus attendues et appréciées chez Worldline

Pour faciliter vos démarches, **4 jours de congés exceptionnels** par année civile sont attribués sur demande de la personne. Ces journées sont utilisables pour :

- les démarches de reconnaissance de handicap initiale ou en renouvellement,
- se rendre à des soins médicaux ou paramédicaux liés au handicap,

Pour accompagner l'évolution professionnelle, une majoration de 300 € des droits CPF, dans la limite d'un plafond de 800 € par an et d'un plafond total de 8000 €.

Stéphanie Lorandin,
Responsable RH - Voltaire

Un accompagnement pluridisciplinaire

J'ai appris à l'âge de 28 ans que j'avais une maladie avancée. Les traitements appliqués ont provoqué des hernies discales à répétition, plusieurs interventions chirurgicales entrecoupées de longues périodes d'arrêts et de mi-temps thérapeutiques. Le travail m'a permis de tenir et la RQTH bien aidée ! Si j'étais totalement réfractaire à cette démarche, j'en suis désormais une avocate convaincue !

Chez Worldline, le plus important, c'est l'accompagnement pluridisciplinaire : télétravail, équipements ergonomiques au bureau et à domicile, absences autorisées pour les rendez-vous médicaux, mais aussi séances de coaching pour retrouver un dynamisme très utile !

Les **référénts Handicap**, pour vous accompagner en toute confidentialité.

Les référénts Handicap sont **vos interlocuteurs dédiés**. Ils répondent à vos questions, facilitent vos démarches et vous apportent des conseils et solutions adaptées à vos attentes et besoins.

Spécialement formés et sensibilisés aux différentes problématiques, ce sont **de véritables alliés** pour entreprendre les démarches qui vous permettront de vous épanouir dans votre environnement professionnel. **Ils n'interviennent qu'avec votre accord.**

La confidentialité au cœur de notre accompagnement

- Les référénts Handicap et la MEH veillent au caractère **strictement confidentiel** de chaque situation.
- Les informations de santé constituent **un secret médical** que seul les professionnels de santé peuvent connaître.
- Chaque référent Handicap est engagé par une **clause de confidentialité** en lien avec son rôle.

Sollicitez tous les interlocuteurs !

- **Le médecin du travail et les infirmières de santé au travail** : soumis au secret médical, ils peuvent être consultés à tout moment : ce sont vos contacts médicaux.
- **Worldline For me** : service externe anonyme et gratuit, que vous pouvez consulter pour toute question sociale, familiale ou démarches médicales et handicap. Votre numéro unique et dédié : 01 75 00 49 04

Gilles Chevalier, Référent Handicap - Seclin

Accompagner dans la durée

Le premier contact s'est fait par mail mais ensuite, nous avons eu beaucoup de points informels, en pause-café par exemple, pour discuter.

Cela s'est fait en trois étapes : la première étape a été l'écoute de la personne, la deuxième la proposition de solutions et la troisième

rester en veille vis-à-vis de la personne pour savoir quelle solution elle désirait choisir.

Cela peut prendre du temps car lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie, cela la touche. On rentre dans l'intime pour l'amener sur le plan professionnel.

Sylvie Barbereau, Référente handicap - Blois

Comme une évidence

En 2019, un référent m'a contactée pour me proposer de rejoindre l'équipe de Blois. C'était une évidence pour moi ayant des personnes concernées par le handicap dans mon entourage.

Depuis que je suis référente, j'ai pris conscience de la multitude de solutions existantes pour aider les personnes en difficulté. Par exemple, j'ai accompagné

une salariée dans la constitution de son dossier RQTH.

Elle est venue me voir parce qu'elle me connaissait et savait que je pouvais l'aider. Tout se fait dans la confidentialité. Si j'ai une question, nous avons des formations à notre disposition et une équipe qui s'entraide énormément.

Quelles difficultés de santé peuvent devenir une **situation de handicap** ?

Les exemples proposés ci-dessous sont fournis à titre d'illustration, inspirés de situations réelles mais non exhaustives. Chaque adaptation de poste est individualisée et réalisée avec les médecins du travail.



Troubles moteurs

Exemples

- Troubles musculo-squelettiques
- Hernie discale
- Rhumatisme articulaire
- Sciatique
- Lombalgies
- Syndrome du canal carpien
- Paralysies
- Greffe de rein
- Obésité

Exemples d'aménagements

- ▶ Espace de travail ergonomique (bureau et domicile)
- ▶ Accessibilité (parking, aide au transport)



Maladies chroniques évolutives

Exemples

- Diabète
- Cancer
- Sida
- Sclérose en plaques
- Maladie de Parkinson
- Endométriose
- Accident vasculaire cérébral
- Maladies rares
- Maladie cardiaque

Exemples d'aménagements

- ▶ Horaires aménagés
- ▶ Télétravail étendu
- ▶ Espace de travail ergonomique



Troubles du neuro-développement

Exemples

- Dyslexie
- Dyspraxie
- Troubles du spectre autistique (TSA)
- Trouble déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité TDA(H)

Exemples d'aménagements

- ▶ Salle de répit sonore et lumineuse
- ▶ Télétravail étendu
- ▶ Job coaching
- ▶ Financements des diagnostics



Troubles sensoriels

Exemples

- Malentendance
- Surdité
- Malvoyance
- Cécité

Exemples d'aménagements

- ▶ LSF (Langue des Signes Française)
- ▶ Remboursement prothèse auditive
- ▶ Logiciels d'accessibilité
- ▶ Bureau isolé



Troubles psychiques

Exemples

- Dépressions
- Troubles bipolaires
- Troubles de la personnalité borderline

Exemples d'aménagements

- ▶ Horaires aménagés
- ▶ Soutien coaching
- ▶ Sensibilisation d'équipe

Ce que dit la loi

- Article L. 5213-1 du code du travail : "Est considéré comme travailleur handicapé toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique".
- La définition officielle traduit la multiplicité des handicaps (visibles ou non) et la diversité de leurs origines.
- Elle rappelle que chaque situation de handicap requiert une analyse et une solution spécifique et individuelle selon la situation d'emploi et le métier.

Vos contacts



Référents Handicap

Rennes

- [Jean-Marie Moraux](#)
- [Sabine Sarrazin](#)

Vendôme

- [Thibaud Zeman](#)

Blois

- [Sylvie Barbereau](#)
- [Loïc Le Meur](#)
- [Édouard de Saint-Germain](#)

Tours

- [Jérôme Jussy](#)
- [Romaric Herlin](#)

La Défense

- [Mehdi Babouche](#)
- [Anaïs Piednoir](#)

Seclin

- [Lya Bonte](#)
- [Gilles Chevalier](#)
- [Hayat Delhaye](#)
- [Claire Morgant](#)
- [François Senis](#)

Villeurbanne

- [Lamia Hamachi](#)
- [Patricia Marchal](#)

Pour plus d'information sur le programme d'emploi des personnes handicapées Mission Emploi Handicap

Contactez Claire Morgant, claire.morgant@worldline.com

À propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] accélère la croissance des entreprises de toutes tailles - rapidement, simplement et en toute sécurité. S'appuyant sur des technologies de paiement de pointe, une expertise locale et des solutions personnalisées à destination de centaines de marchés et d'industries, Worldline favorise la croissance de plus d'un million d'entreprises dans le monde. Worldline a généré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2024.

worldline.com